

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Wissembourg
Commune de CLIMBACH

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 septembre 2024

À 20h dans la salle du conseil municipal
Sous la présidence de Monsieur Pierre GILLMING, Maire

Nombre de Conseillers : 11
Conseillers en fonctions : 9
Conseillers présents : 8
Nombre de procurations : 0
Secrétaire de séance : Maeva WILLINGER

Convocation envoyée le : 29 août 2024

Présents:

Pierre GILLMING – Eric KASTNER - Laura SCHWEICKART - DJURIC David – Jean-Charles FRANK - Thomas KOCHERT - Gaëtan WAECHTER - Maeva WILLINGER

Absents excusés :

Absents :

Renée KRUMMEICH

Le Quorum pour délibérer est atteint

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Maeva WILLINGER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 MAI 2024 ET SIGNATURES.

Monsieur le Maire demande aux membres présents, si le procès-verbal 30 mai 2024 suscite des remarques.

Le procès-verbal, n'appelant aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Décisions du Maire
2. Mise aux normes de l'aire de jeux
3. Remplacement de 2 velux sur le toit de la mairie – école
4. Equipement complémentaire cuisine foyer
5. Remplacement porte d'entrée école
6. Désignation d'un référent défense de l'arrondissement Haguenau-Wissembourg
7. Commissions communales
8. Divers

**DEL2024-26 : DÉCISIONS DU MAIRE
POINT N° 1**

Dans le cadre de l'usage de la délégation d'attribution consentie par délibération du Conseil Municipal du 22 octobre 2022, selon l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis la dernière séance du Conseil Municipal, aucune décision n'a été prise dans le cadre budgétaire, engagement financier et droit de préemption. Le Conseil Municipal a pris note des décisions du maire et aucune remarque n'a été formulée.

**DEL2024-27 : MISE AUX NORMES DE L'AIRE DE JEUX
POINT N°2**

Suite aux rapports de contrôles fonctionnels de l'aire de jeux, le toboggan de bute installé en 1999 et le portique balançoire installé en 2007 ont été déclarés non conformes.

Une offre de PROLUDIC nous a été proposée pour 19 775,44 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce devis.

Résultat des votes : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

**DEL2024-28 : REMPLACEMENT DE 2 VELUX SUR LE TOIT DE LA MAIRIE – ECOLE
POINT N°3**

Nous avons régulièrement des infiltrations d'eau dans la cage d'escaliers lors de fortes pluies. Des travaux de remplacement des 2 velux sont donc à prévoir. Deux entreprises ont été contactées :

- CHARPENTES BERGMANN Bruno pour 7 477 € HT
- SCHREINER Yvan – devis en cours

Après concertation, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de faire réaliser les travaux par l'entreprise la moins chère.
- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire, pour signer et approuver le devis

Résultat des votes : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

**DEL2024-29 : EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA CUISINE DU FOYER COMMUNAL
POINT N°4**

Afin d'achever les travaux d'équipement de la cuisine du foyer communal nous avons demandé deux devis pour l'installation d'un four mixte, d'une armoire frigorifique et d'un lave-vaisselle.

- Devis Ets WALTHER - WISSEMBOURG : Four uniquement pour 10 730,00 € HT
- Devis METRO – STRASBOURG : Four + armoire frigorifique + lave-vaisselle 7 265,20 € HT

Nous pouvons prétendre une subvention à hauteur de 50 %, auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace pour le financement de ces projets.

Après délibération, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de retenir l'offre de METRO - STRASBOURG.
- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire, pour signer et approuver le devis

Résultat des votes : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

**DEL2024-30 : REMPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE ECOLE PAR PORTE AVEC GÂCHE ELECTRIQUE
POUR OUVERTURE À DISTANCE
POINT N°5**

À la demande du personnel enseignant nous avons fait installer un vidéophone à la porte d'entrée de l'école afin de pouvoir visualiser les personnes qui se présentent à l'école en-dehors des horaires d'accueil ; il manque encore le système d'ouverture à distance, qu'il n'est pas possible d'installer sur la porte en place, afin de ne pas à avoir se déplacer du 2^{ème} étage. Nous avons donc contacté 3 entreprises pour des devis.

- Fermetures CLAUSS – HUNSPACH
 - Porte PVC 2 428,88 € HT
 - Porte alu 3 556,65 € HT
- Entreprise GROSS – OBERHOFFEN-lès-WBG
 - Porte PVC 2 066,65 € HT
- TRYBA – GUNDERSHOFFEN :
 - Porte PVC 3 342,87 € HT
 - Porte alu 4 008,15 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de retenir l'offre de l'Entreprise GROSS – OBERHOFFEN-lès-WISSEMBOURG.
- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire, pour signer et approuver le devis

Résultat des votes : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

**DEL2024-31 : DESIGNATION D'UN REFERENT DEFENSE DE L'ARRONDISSEMENT HAGUENAU-
WISSEMBOURG
POINT N°6**

En date du 11 janvier 2023, le conseil municipal avait nommé Monsieur Laurent PAOLONI référent défense de l'arrondissement Haguenau-Wissembourg

Thèmes abordés : La présence militaire en Alsace, et le lien Armée-Nation (avec le concours du centre d'information et de recrutement des forces armées, du point d'information de la légion étrangère et du centre du service national et de la jeunesse)

Suite à sa démission, je vous propose de nommer un nouveau référent.

Après discussion, le Conseil Municipal,

DÉCIDE de nommer Monsieur Jean-Charles FRANK, Référent Défense de l'Arrondissement Haguenau-Wissembourg, lequel avait donné son accord au préalable.

Résultat des votes : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

DEL2024-32 : COMMISSIONS COMMUNALES

POINT N°7

Monsieur Laurent PAOLONI ayant démissionné en tant que conseiller municipal, était membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Après concertation, le Conseil Municipal,

DÉCIDE de nommer Monsieur Jean-Charles FRANK, membre suppléant de la CAO, lequel avait donné son accord au préalable.

Résultat des votes : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 20H47
La séance du 5 septembre 2024